

Gestion mondiale d'actifs CI fait le point sur les frais d'administration fixes

TORONTO (4 décembre 2020) – Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI ») a fait le point sur sa proposition (la « Proposition ») visant à mettre en place des frais d'administration fixes pour chaque série de 19 fonds négociés en bourse (« FNB ») de CI GMA.

En vertu de la Proposition, annoncée pour la première fois le 25 septembre 2020, les frais d'administration fixes remplaceront les frais d'exploitation variables actuels qui sont imputés aux FNB et prendront effet au plus tard le 1^{er} janvier 2021. On s'attend à ce que les investisseurs retirent plusieurs avantages du passage à une structure de frais d'administration fixes, notamment une plus grande prévisibilité et transparence du ratio des frais de gestion (« RFG » pour chaque FNB, ainsi qu'une protection contre les augmentations potentielles des frais d'exploitation futurs.

Une fois la proposition mise en œuvre, Placements CI Inc., en tant que gestionnaire, sera responsable des frais d'exploitation de chaque FNB, autres que certains frais (« certains frais »), en échange du paiement par le FNB de frais d'administration fixes. Le RFG de chaque série de FNB sera composé des frais de gestion, des frais d'administration fixes, de certains frais et des taxes applicables.

L'approbation des détenteurs de titres d'un FNB est nécessaire pour mettre en place la Proposition pour un ETF particulier. Lors de la réunion spéciale sur les FNB tenues le 3 décembre 2020, les détenteurs de titres des FNB suivants ont approuvé la proposition suivante :

Nom du fonds	Symbole(s)	Nom du fonds	Symbole(s)
FNB actif Dividendes canadiens CI First Asset	FDV	FNB Secteur financier mondial CI First Asset	FSF
FNB actif Crédit CI First Asset	FAO, FAO.U	FNB d'obligations de qualité supérieure CI First Asset	FIG, FIG.U
FNB actif Services publics et infrastructures CI First Asset	FAI	FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset	FLB
FNB Indice de rachat d'actions canadiennes CI First Asset	FBE	FNB d'actions privilégiées CI First Asset	FPR
FNB de FPI canadiennes CI First Asset	RIT	Catégorie FNB Indice des obligations gouvernementales à court terme CI First Asset	FGB
FNB amélioré d'obligations gouvernementales CI First Asset	FGO, FGO.U	FNB Revenu de compagnies d'assurances américaines et canadiennes CI First Asset	FLI
Fonds amélioré d'obligations à courte durée CI First Asset*	FSB, FSB.U	FNB Indice de rachat d'actions américaines CI First Asset	FBU

FNB Banques européennes CI First Asset	FHB	FNB Indice Chefs de file américains CI First Asset	SID
--	-----	--	-----

**Anciennement FNB amélioré d'obligations à courte durée CI First Asset.*

La réunion des détenteurs de titres des FNB suivants a été ajournée au 10 décembre 2020 :

Nom du fonds	Symbole(s)
Catégorie FNB Revenu de banques canadiennes CI First Asset	CIC
Catégorie FNB Revenu d'actions canadiennes de base CI First Asset	CSY
Catégorie FNB Indice MSCI Canada Qualité CI First Asset	FQC

De plus amples renseignements sur les FNB de CI sont disponibles à l'adresse www.firstasset.com.

À propos de Gestion mondiale d'actifs CI

Gestion mondiale d'actifs CI est l'une des plus grandes sociétés de gestion d'investissement du Canada. Elle offre une large gamme de produits et de services d'investissement et est présente sur le Web www.ci.com. CI GAM est une filiale de [Financière CI Corp](http://www.financiereci.com) (TSX: CIX, NYSE: CIXX), une société indépendante qui offre des services de conseil en gestion d'actifs et de patrimoine à l'échelle mondiale, avec un actif total d'environ 202 milliards \$ en date du 31 octobre 2020.

L'investissement dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds communs en placement et les fonds négociés en bourse (FNB) figurent dans leurs prospectus respectifs. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent.

Ce communiqué est fourni à titre de source générale d'information et ne doit pas être considéré comme un conseil personnel, juridique, comptable, fiscal ou d'investissement, ni être interprété comme un signe d'approbation ou une recommandation d'une entité ou d'une valeur mobilière discutée. Nous recommandons aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un investissement précis. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels avant d'apporter tout changement à leurs stratégies d'investissement.

®Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc.



GESTION
MONDIALE D'ACTIFS

Pour de plus amples renseignements :

Murray Oxby

Vice-président, Communications corporatives

Gestion mondiale d'actifs CI

416 681-3254

moxby@ci.com